

n°119 • mai 2018 • trimestriel • 5,50 €

Liaisons

LE MAGAZINE DE LA PRÉFECTURE DE POLICE

DERRIÈRE LES BOUCLIERS

MAI 68

CATALOGUE D'EXPOSITION MAI 2018



DERRIÈRE LES BOUCLIERS
MAI 68
CATALOGUE D'EXPOSITION MAI 2018





ÉDITORIAL

Au-delà de toutes les analyses qu'on a pu faire de Mai 68, c'est à une rude réalité qu'ont été confrontés, tout au long des événements, policiers, CRS et gendarmes mobiles placés sous l'autorité de la préfecture de Police. Rien ne laissait présager un mouvement d'une telle ampleur, et notre institution a dû réagir et s'adapter rapidement à un enchaînement de manifestations et de violences totalement inédites.

Sous les pavés et projectiles de toutes sortes, dotées de tenues et d'équipements inadaptés à l'événement, les forces de l'ordre ont dû subitement faire face à la contestation et contenir la révolte étudiante, sous l'impulsion du préfet de Police Maurice Grimaud.

En écho à l'exposition organisée à la préfecture de Police du 2 au 23 mai 2018 et dix ans après le numéro hors série à succès consacré aux 40 ans de Mai 68, le magazine *Liaisons* vous offre ces images et documents édifiants, tirés des archives de la préfecture de Police. Ils racontent la fougue des manifestants, la violence des échanges, l'effervescence des barricades et, sous l'uniforme, les hommes, violents mais debout.

50 ans plus tard, le maintien de l'ordre a évolué. Mais les hommes, les femmes que sont les policiers demeurent encore trop souvent la cible des projectiles, la cible des contestations dans des combats qui, la plupart du temps, ne devraient pas être les leurs.

Pour assurer la tranquillité publique au quotidien, pour protéger les personnes, pour vous protéger, les policiers de la préfecture de Police seront toujours présents: ce numéro de *Liaisons* est aussi un hommage à leur engagement.

Liaisons

**Directrice de publication**

Johanna Primevert

Coordination

Bérandère Goupil,
Stéphane Stépien,
David Lolo

Rédactrice en chef

Agnès Canavélis

Rédactrice en chef adjointe

Laurence Picq

Rédacteur

Stéphane Benaïm

Conception graphique**et mise en page**

Delphine Askienazy

Photos**Service communication**

Carlos Rodrigues (pp. 44, 50, 52, 53)

Dominique Venière (pp. 43, 54, 56, 57)

SMAC

Photos d'archive

Brigade de sapeurs-pomiers

(p. 55)

DOSTL

Olivier Balanqueux (p. 43)

Philippe Plumecoq (p. 57)

Ministère de l'Intérieur

Aurore Lejeune (p. 10)

Iconographie

Agnès Canavélis,
Laurence Picq,
Stéphane Benaïm

Diffusion interne

Unité « événementiel »

Conception et réalisation

Service de la Communication

1bis, rue de Lutèce

75195 Paris cedex 04

fax : 01 53 71 57 75

@ : ppcom-liaisons@interieur.gouv.fr

Rédaction

Tél. : 01 53 71 42 34

Impression

Direction de l'information
légale et administrative

Tirage : 25 000 exemplaires

N° de commission

paritaire : 0211BO7717

ISSN : 1165-9831

ISBN : 978-2-11-145987-8

DF : 5LI47330

AVERTISSEMENT

L'autorisation de reproduire textes,

illustrations et photos sous

© préfecture de Police,

doit être demandée au service

de la communication

de la préfecture de Police.

La
documentation
Française

Édition et diffusion

Direction de l'information

légale et administrative

La Documentation Française

Tél : 01 40 15 70 10

www.ladocumentationfrancaise.fr

SOMMAIRE

Editorial	5
Chronologie des événements	8
Interview : Michel Delpuech, préfet de Police	10
Extraits du <i>Liaisons</i> publié en Mai 1968 : couverture et bilan	12
PARIS EN MAI 1968	14
Les prémices	16
Les affrontements	18
En direct de la nuit des barricades (communications radio)	21
Les affiches	22
Les déprédations	24
Extraits de rapports de la direction générale de la police municipale, du 7 mai et du 24 mai 1968	28
DERRIÈRE LE POLICIER, L'HOMME	30
Face à face	32
Le préfet Grimaud	36
Témoignages de sympathie adressés à la police en Mai 1968	39
Extrait de rapport de la police municipale 1 ^{er} district, 12 juin 1968	40
Atteintes morales et physiques	42
Témoins d'hier et d'aujourd'hui	44
VERS UNE PROFESSIONNALISATION DU MAINTIEN DE L'ORDRE	46
Le maintien de l'ordre en Mai 68	48
Commandement	50
Extrait d'une main courante sur l'évacuation de la Sorbonne, 16 juin 1968	51
La tenue de maintien de l'ordre en 1968 et en 2018	52
1968-2018 matériels d'hier et d'aujourd'hui	54
Les manifestations en 2018	56
Remerciements	58

MAI 68

Chronologie des événements

8 JANVIER François Missoffe, ministre de la Jeunesse, inaugure à Nanterre la piscine du tout nouveau centre sportif universitaire. Il est interpellé par un étudiant dénommé Daniel Cohn-Bendit au sujet du nouveau règlement des résidences universitaires, réclamant notamment la fin de la séparation entre les cités universitaires des filles et des garçons. Trois semaines plus tard, le doyen de la faculté demande à la police d'intervenir pour réprimer une bagarre.

22 MARS Près de 150 étudiants occupent la tour centrale administrative de l'université de Nanterre afin de protester contre l'attitude de la France face à la guerre au Vietnam, et fondent le Mouvement du 22 mars, qui sera le point de départ des occupations des autres universités.

3 MAI Les étudiants de Nanterre occupent la Sorbonne et démolissent le mobilier pour fabriquer des armes afin de « lutter contre l'extrême-droite ». Ils sont expulsés par la police, à la demande du recteur de l'université. Les cars emmenant les personnes interpellées sont attaqués. Dans la soirée, on dénombre 84 blessés dans les rangs des forces de l'ordre. Au total, 574 étudiants ont été arrêtés.

6 MAI Daniel Cohn-Bendit comparaît devant le conseil de discipline de la Sorbonne. Les CAL (Comités d'Action Lycéens) appellent à manifester. La police a pour ordre de ne pas répliquer. Les premières barricades s'érigent. Les manifestants commencent à dépaver les rues, à arracher les grilles, à lancer divers projectiles.

7 MAI La préfecture de Police autorise une manifestation rive droite, passant par la Concorde. Le cortège bifurque et remonte les Champs-Élysées avec des drapeaux rouges et noirs en scandant « Nous sommes tous des juifs allemands ».

10 MAI La presse annonce la reprise des cours à Nanterre et à la Sorbonne. Le soir, c'est la grande « Nuit des barricades » dans tout le quartier latin. Des grenades lacrymogènes sont projetées, les barricades sont détruites par les bulldozers de la police, puis remontées un peu plus loin. Au matin, on dénombre 125 voitures brûlées, les rues sont dépavées, les arbres du boulevard Saint-Michel coupés.

13 MAI Les syndicats rejoignent le mouvement et appellent à une grève générale le lundi 13 mai. A Paris, à l'appel de la CGT, de la CFDT et de FO, près d'1 million de manifestants selon les organisateurs, 200 000 selon la préfecture de Police, défilent durant près de cinq heures. Les manifestants qui longent le boulevard Magenta scandent : « De Gaulle assassin ! », « CRS-SS ! » ou encore « Le pouvoir est dans la rue ! ».

14 MAI Près de 2 500 étudiants envahissent le théâtre de l'Odéon et l'École nationale supérieure des beaux-arts et y restent près d'un mois. Le théâtre, considéré comme un « lieu de la culture bourgeoise », devient une des places fortes du mouvement contestataire.

18 MAI *Le Figaro* titre : « Le mouvement ouvrier prend désormais le pas sur l'agitation des étudiants ». On dénombre de plus en plus d'usines occupées.

20 MAI Plus de transports en commun, plus de taxis, plus de courrier, plus de ramassage d'ordures, des coupures de gaz et d'électricité sont annoncées, la grève illimitée est décrétée à l'Opéra. La gauche revendique la direction de l'Etat. En ce mois de mai, il y a près de dix millions de grévistes, alors qu'ils étaient deux millions après la victoire du Front populaire en 1936.

24 MAI Le Chef de l'Etat, Charles de Gaulle, annonce un référendum, les étudiants continuent à manifester. Des barricades sont remontées, des voitures brûlées. Trois mille étudiants saccagent la Bourse, « temple du capitalisme » et tentent de l'incendier.

30 MAI Entre 600 000 et 1 million de personnes défilent sur les Champs-Élysées, réclamant le retour à l'ordre et proclamant leur confiance au général de Gaulle.

31 MAI Début de retour à la normale, du moins en ce qui concerne la vie quotidienne. Le gouvernement est remanié, les élections législatives se préparent. Les étudiants manifestent encore, parfois violemment.

13 JUIN Le Conseil des ministres interdit toute manifestation et dissout les groupes révolutionnaires, dont le Mouvement du 22 mars.

30 JUIN L'UDR, parti soutenant Charles de Gaulle, triomphe aux élections législatives.

Alors que Lulu, le chef des guérilleros, était arrêté dans une voiture volée

L'ODÉON VIDÉ PAR LA POLICE



Des « Katangais » ? Des guérilleros plus exactement ou des faux étudiants. Ces faux étudiants s'étaient réfugiés, l'autre nuit, à l'Odéon qui a été évacué — comme l'a souligné M. Pompidou — sans bagarre. Débarrassé de ses drapeaux rouges et noirs, le théâtre a également été vidé de son arsenal : cocktails Molotov, pioches, barres à mine, lance-harpons, etc. M. Grimoult, préfet de police, a d'autre part indiqué qu'on avait saisi des quantités importantes de stupéfiants de toute sorte.

Toutes les photos en pages centrales. Nos informations en pages 10 et 11.

A PROPOS DE M. PONIATOWSKI

Au sixième jour de la campagne électorale, on se retrouve devant 2.360 candidats environ pour les 470 circonscriptions de la métropole. Soixante-dix de ceux qui s'étaient inscrits la semaine dernière ont été, en effet, éliminés, soit qu'ils n'aient pu verser la caution légale de 1.000 F, soit qu'ils aient décidé d'eux-mêmes de se retirer. A Paris, le nombre des retrais s'élève à 14, ce qui ramène à 222 le chiffre des candidats pour les 31 circonscriptions de la capitale. Très souvent, les candidats qui ont été déclarés forfait sont ceux qui s'étaient fait inscrire comme sans étiquette, ou qui se réclamaient de la même obédience qu'un autre candidat régulièrement investi.

A Paris, disparaissent quelques candidats aux étiquettes fantaisistes comme « grammaticalement indépendant » et « pour le salut public contre l'invasion étrangère, l'autrice de guerre civile ». L'événement de la journée d'hier est l'aggravation du conflit latent entre M. Pompidou et les Républicains indépendants, à propos d'une circonscription contestée du Val-d'Oise. A Pontoise, un candidat U.D.R. s'est déclaré dimanche dernier contre M. Michel Poniatowski, député sortant, qui est, en tant que secrétaire général de la Fédération nationale des Républicains indépendants, le « bras droit » de M. Giscard d'Estaing. Ce dernier, jusqu'à présent,

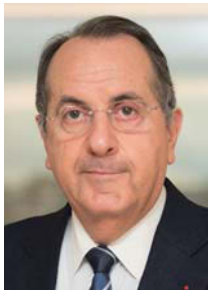
s'était borné à expliquer cette affaire par une « intrigue de politiciens locaux » violant les accords intervenus entre les Républicains indépendants et M. Pompidou. Or, le premier ministre vient de démentir cette interprétation. Dans une lettre adressée au docteur Salle, rival de M. Poniatowski, il lui écrit notamment : « C'est en pleine connaissance de cause que le comité réuni sous ma présidence vous a donné à vous seul cette investiture. Vous êtes, à Pontoise, le candidat de la fidélité au général de Gaulle et à son gouvernement. » Ainsi se trouve porté au grand jour un conflit qui ne manquera pas d'avoir des repercussions sur la tactique électorale des formations intéressées. G. B.

quelles que soient leurs origines politiques, qui entendent préparer puis accomplir le nécessaire rassemblement des Français pour le salut public. En sont exclus seulement les inconditionnels du pouvoir et les partisans d'un régime totalitaire. Par justice et par liberté, conclu le texte, nous entendons une civilisation du droit, ce qui entraîne le respect de la personne humaine, le respect du serment, le respect de la vérité, le respect de la dignité, le respect de la morale privée et publique. ■ DANS LE 6^e ARRONDISSEMENT DE PARIS, M. Jean-Loup Motchans, professeur à la Faculté des sciences, fait savoir que ce n'est pas lui, mais un homonyme, qui est candidat de la F.G.D.S. dans ce secteur.

mercredi à jeudi, à Morsang-sur-Orge, par un « commando » appartenant au « Comité de défense de la République » (C.D.R.) de la 3^e circonscription de l'Essonne. Le même « commando », armé de grenades, de chaînes de bicyclette et de manches de pioche, a attaqué un groupe de jeunes gens qui arboraient des affiches U. D. R. A Corcoussou, un engin de fabrication artisanale a explosé devant la permanence de l'U. D. R. ■ UN « PARTI SOCIALISTE INDEPENDANT » a été créé par la section S.F.I.O. de Villeneuve sans la présidence de M. Etienne Gagnaire, ancien député, maire de la ville, qui reproche l'alliance entre la Fédération de la gauche et le P.C. En 1967, déjà, M. Gagnaire avait refusé de se désister en faveur du candidat communiste, et il avait été exclu de la S.F.I.O.

Interview

Michel Delpuech, préfet de Police



Que faisiez-vous en Mai 68 ? Comment avez-vous vécu les événements à titre personnel, quels souvenirs en avez-vous gardé ?

J'avais 15 ans et j'étais en classe de seconde au lycée Emile Duclaux d'Aurillac, excellent lycée au demeurant. Il y régnait une discipline sans faille sous l'autorité d'un proviseur « haute époque ». C'est donc à l'extérieur que venaient les lointains échos de Paris. Les discussions étaient vives, entre copains. Mon père, artisan boucher-charcutier, avait subi comme une humiliation Dunkerque en 1940 ; mon grand-père avait été blessé et brûlé pendant la guerre de 14 ; ils étaient de fervents gaullistes. Et Georges Pompidou, enfant du Cantal, était une référence admirée par le lycéen que j'étais... et qui songeait vaguement à être préfet ! Inutile de préciser, donc, de quel côté mes analyses penchaient ! Et ce que signifie pour moi d'être aujourd'hui dans le fauteuil de Maurice Grimaud !

Dans son ouvrage, *En mai fais ce qu'il te plaît*, Maurice Grimaud raconte comment ses équipes et lui-même ont piloté les manifestations durant ces tumultueux événements, les difficultés rencontrées, le caractère improvisé de certaines manifestations et le bon sens dont la police a dû faire preuve en retour. En tant que préfet de Police, que vous inspirent aujourd'hui ces réflexions, 50 ans plus tard ?

Pour l'autorité préfectorale, le maintien de l'ordre exige maîtrise, rigueur, sang-froid. Il convient aussi de combiner le recul et la hauteur de vue nécessaires avec la capacité à réagir

« Parce qu'elle a le monopole de la force légitime, la police, comme toutes les forces de l'ordre, doit être irréprochable. »

très vite, dans la proximité des événements et des effectifs qui sont sur le terrain. Les orientations et les ordres doivent être simples et clairs ; la réflexion a toujours sa place mais les tergiversations ne l'ont pas, et le stress encore moins. La sagesse et la modération, enfin, doivent toujours être nos conseillères, comme elles le furent de Maurice Grimaud. Sur le terrain, le dispositif doit être pensé, construit, ordonné, commandé. Et la direction de l'ordre public et de la circulation est un modèle. Dans le même temps, il faut avoir la capa-

cité de souplesse et d'initiative pour s'adapter à l'imprévu. A ce moment-là, le terrain guide le choix et je fais confiance à l'encadrement pour veiller au discernement dont les forces de l'ordre doivent faire preuve en toutes circonstances.

Comment réagissez-vous à la lettre du préfet Maurice Grimaud appelant les policiers parisiens à faire preuve de modération en matière de maintien de l'ordre ?

La lettre de Maurice Grimaud demeure une référence. Et, malgré le temps, elle est d'une formidable modernité. Parce qu'elle a le monopole de la force légitime, la police, comme toutes les forces de l'ordre, doit être irréprochable. Les manquements ne peuvent être tolérés. Ils doivent être sanctionnés.

Mais il est tout aussi vrai que la police est régulièrement agressée et qu'elle est trop souvent injustement mise en cause. Il est du devoir des autorités de l'Etat – préfet, ministre, juge – de la défendre et de la protéger.

C'est dans le respect de cette double exigence que se forment l'image de la police et son respect par nos concitoyens. Avec les technologies d'aujourd'hui, les réseaux sociaux, les images instantanées et dans un contexte de contrôle et d'exigence juridique toujours plus forts, les consignes du préfet de Police de 1968 sont plus que jamais d'actualité.

Aujourd'hui, vous arrive-t-il de communiquer directement des directives ou des remerciements aux agents de la préfecture de Police ? En quoi est-ce important pour vous ?

Le maintien de l'ordre est, aujourd'hui comme hier, un délicat équilibre à trouver entre la liberté de manifester de tout un chacun, liberté garantie par les textes, et le respect de la tranquillité publique, de l'ordre public, de la sécurité des personnes et des biens.

Le préfet de Police est le garant de ce subtil équilibre et c'est ce que doivent exprimer ses instructions. Elles sont toujours transmises aux effectifs via la voie hiérarchique. Si nécessaire, elles sont écrites. Et, lorsque les circonstances ou les événements le justifient, je n'hésite pas à les exprimer personnellement lors du « briefing » d'avant opération.

Concernant les remerciements il est d'usage, lorsqu'une opération de police ou un dispositif est terminé, de remercier les policiers intervenants sur les « ondes », via nos canaux radio. Ce sont les « félicitations de TI 1000 ». Mais j'essaie le plus possible d'être au contact des personnels dans les salles de commandement, dans leurs services, sur le terrain, et j'ai à cœur de les remercier personnellement chaque fois que cela est possible et chaque fois que ceux-ci sont durement

éprouvés. Une institution comme la préfecture de Police fonctionne sur un principe de chaîne hiérarchique indispensable mais cette relation n'exclut en rien l'aspect humain auquel je tiens tout particulièrement.

Dans *En mai fais ce qu'il te plaît*, Maurice Grimaud commente à la fin des événements : « Je constatais, d'abord, que la maison avait bien tenu. Elle n'avait jamais connu d'événements d'une telle intensité dramatique, soutenus pendant tant de jours et de semaines. Or, elle ne s'était pas effondrée. Elle n'avait sombré ni dans la panique, ni dans le vertige de la violence. Je l'expliquais avant tout par la qualité de ses cadres mais aussi par le « système ». Depuis Mai 68, la préfecture de Police a dû gérer bien d'autres événements dramatiques et délicats. A quoi attribuez-vous sa longévité et sa force ?

La préfecture de Police est une vigie de la République. Elle a démontré en Mai 68, comme en bien d'autres occurrences très différentes depuis, sa capacité à faire face aux événements de toute nature, y compris dramatiques. Cela tient en effet à son organisation dite « intégrée », semblable à celle de nulle autre institution sur le territoire. Cette organisation donne au préfet de Police, qui est à sa tête, la capacité, à l'instant « t », d'actionner tous les leviers lui permettant de gérer une crise. Ces outils, qui sont à sa main, garantissent la réactivité de l'institution

« La préfecture de Police a démontré en Mai 68, comme en bien d'autres occurrences (...) sa capacité à faire face aux événements de toute nature, y compris dramatiques. »

et la cohérence de son action.

Mais la préfecture de Police puise également sa longévité et sa force dans l'exceptionnel professionnalisme de ses membres, leur savoir-faire, leur déontologie. Le sens du service public et la capacité d'adaptation qu'à cette maison lui

donnent une légitimité reconnue par tous.

Peu d'institutions, de structures sont capables d'assurer, d'assumer la sécurisation de grands événements internationaux (tels la COP21 ou l'EURO 2016) dans une période de menace terroriste extrêmement prégnante et de conflits sociaux lourds. La préfecture de Police a cette capacité d'assurer la sécurité du quotidien des « Parisiens », au sens de ceux qui vivent mais aussi de ceux qui travaillent ou même qui viennent visiter Paris, tout en absorbant en parallèle la sen-

sibilité de nombreux événements d'envergure internationale. Etre à la tête d'une telle institution, forte d'une histoire d'une richesse si exceptionnelle, est une fierté de chaque jour pour le préfet de Police que je suis.

Quels souvenirs restent de Mai 68 aujourd'hui, quels sont les changements en termes de maintien de l'ordre que cette période a induits à la préfecture de Police ?

Il reste la mémoire de certains de ses membres, une mémoire relayée notamment par le Musée de la préfecture de Police situé à l'hôtel de police du 5^{ème} arrondissement.

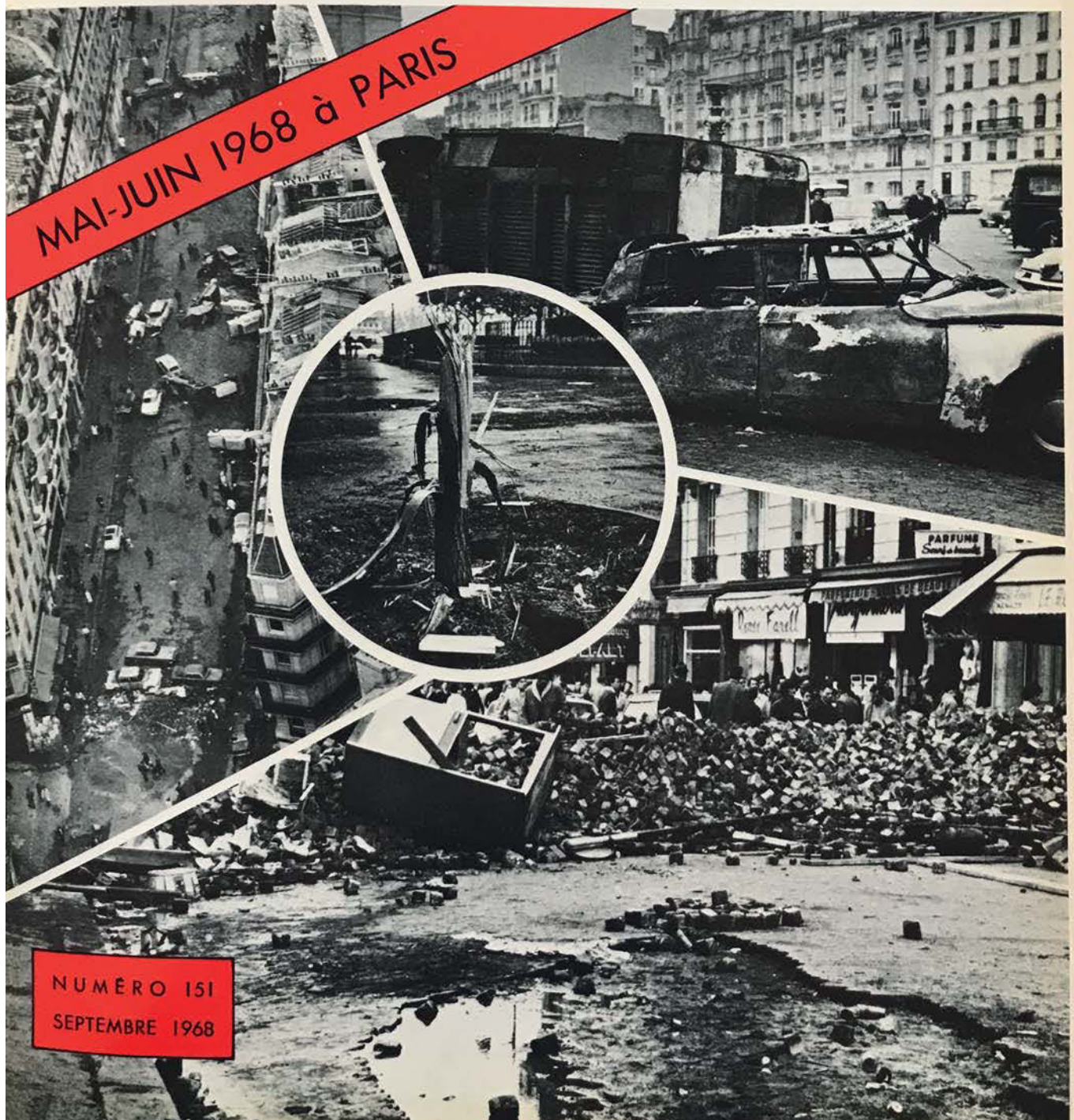
Il reste le souvenir des documents, des messages radio, des notes de service et des rapports qui témoignent de l'intensité de cette période, intensité que nous avons eu à cœur de mettre en avant dans l'exposition dédiée aux 50 ans de Mai 68 et que nous organisons du 02 au 23 mai 2018 à la préfecture de Police.

Il reste bien évidemment une mémoire professionnelle basée sur une expérience de la gestion du maintien de l'ordre qui a évolué au fil des ans et qui repose sur une expertise sans cesse renouvelée et adaptée de nos processus. Observer l'ordre public d'hier, l'étudier, nous permet de mieux comprendre, de mieux construire celui d'aujourd'hui.

Avec des fonctionnaires mieux formés, mieux préparés, mieux équipés. Avec le souci de la juste économie des moyens. Mais toujours avec le souci d'être exemplaires dans le respect de l'Etat de droit.

LIAISONS

REVUE MENSUELLE D'INFORMATION ET DE RELATIONS PUBLIQUES DE LA PRÉFECTURE DE POLICE



▲ Extrait du magazine de la préfecture de Police *Liaisons* numéro 151, publié en septembre 1968.
Le magazine était à l'époque distribué aux Parisiens. Aucun *Liaisons* n'est paru en juin, juillet et août 1968.



BILAN ET COUT DES DÉPRÉDATIONS

Lors des manifestations des mois de mai et juin 1968, le patrimoine de la Ville de Paris a subi de très importants dommages.

C'est ainsi que :

- 10.000 m² de chaussée ont été déparvés ;
- 35 équipements de signalisation de carrefours ont été détériorés ;
- 15 candélabres ont été abattus ;
- 6 avertisseurs de police et 1 avertisseur de pompiers ont été détruits ;
- 500 panneaux de signalisation ont été rendus inutilisables ;
- plusieurs dizaines de bancs publics ont été mis en pièces ;
- 96 arbres ont été abattus et 100 autres ont été endommagés ;
- plusieurs milliers de grilles d'arbres ont disparu.

Le coût du remplacement ou de la réparation de l'ensemble de ces biens s'élève à 2.500.000 francs.

*
* *

Quant aux biens privés détruits ou endommagés, jusqu'à présent, les demandes de dédommagement actuellement soumises à l'administration concernent :

- 298 voitures mises hors d'état ou endommagées ;

- 276 dégâts divers immobiliers et mobiliers (bris de vitrines compris).

Ces chiffres sont évidemment susceptibles de s'accroître au fur et à mesure que de nouveaux dossiers seront déposés en vue d'une indemnisation.

*
* *

A ces différents bilans il convient d'ajouter les dommages propres que la Préfecture de Police a eu à subir et qui s'analysent de la façon suivante :

- 9 locaux de police saccagés (commissariats Odéon - Sainte-Avoie - Plaisance - Saint-Thomas d'Aquin - Saint-Germain-des-Prés - Batignolles - Clignancourt - poste Montparnasse - Vigie Goutte d'Or) ;
- 3 cars de police-secours incendiés ;
- 10 véhicules détériorés ;
- matériels de transmission détruits.

La réfection des locaux de police va entraîner une dépense de 347.000 francs pour les frais à caractère immobilier et de 60.000 francs pour les déprédations mobilières.

Le remplacement ou la réparation des véhicules entraîne une dépense de 170.000 francs environ, compte tenu de l'équipement des voitures de police.

La remise en état du matériel de transmission peut être chiffrée à 100.000 francs.